

Département de la Lozère

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 28
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTE :
Pour : 28
Contre : 0
Abstentions : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT AMONT
ET DU BASSIN DU DOURDOU DE CONQUES**

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°16/2018

Date de la convocation du Comité syndical : vingt et un mars deux mille dix huit

Date de la séance du Comité syndical : vingt huit mars deux mille dix huit

Membres présents :

M. Jacques BLANC, Président,
M. Jean-Luc AIGOUY, M. Jean-François ALBESPY, M. Jean-Pierre BARRERE, M. Francis BERGOGNE, Mme. Pierrette BONNET, M. Bernard BOURSINHAC, M. Jean-Luc CALMELLY, M. Michel CAMBALY, M. Michel CASTANIER, M. Jean-Marie CAYLA, M. Emile CHABERT, M. Jean-Pierre DELTOUR, M. Michel FALGUIERE, M. Jean-Louis FRANCES, M. Patrick GAYRARD, M. Michel GERVAIS, M. Jean-Paul ITIER, M. Claude LACAZE, M. Eric PICARD, M. Bernard PINOT, M. Zéphirin QUINTARD, M. David RODRIGUES, M. Joël RUSSERY, M. Christian SAINT-LEGER, M. Bernard SCHEUER, M. Jacques TARDIEU, M. Robert VAYSSE.

Etaient présents à titre consultatif et sans voix délibérative :

Mme. Suzanne BADAROUX, M. Yvan DALLE, M. Marc SCHWANDER (Trésorerie principale de Mende), M. Nicolas CHARLES (Rodez Agglomération), Mme. Virginie LE ROY (Syndicat Mixte du Bassin du Lot), M. Nicolas TEFFO (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. Guillaume CANAR (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Lionel FABRE (Syndicat Mixte Lot Dourdou), M. Vincent LOUVEAU (Syndicat mixte Lot Dourdou), .

Secrétaire de séance : M. Zéphirin QUINTARD

OBJET : Budgets finances – Etat des marchés publics 2017

Conformément à l'arrêté du 26 décembre 2007 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics et relatif à liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices, il convient de mentionner les marchés conclus en 2017 :

Objet : Marchés de prestation intellectuelle :

- Etude avant-projet visant à restaurer la continuité écologique sur la partie aval du Coulagnet
Titulaire : BIOTEC
Montant : 21 990 euros HT soit 26 388 euros TTC
- Date du marché : 24/02/2017

M. le Président invite le Comité syndical à prendre acte.

LE COMITE SYNDICAL,

- **PREND ACTE** de l'état des marchés publics 2017.

La présente délibération sera affichée au siège social du Syndicat mixte, publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat mixte et transmise à Monsieur le Préfet de la Lozère.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture, le 29 mars 2018

Le Président,

48500 LA CANOURGUE
Tél. 04 66 31 95 69 / 09 75 57 91 66
mail : contact@smlid.fr
Jacques BLANC

Pour extrait conforme

Fait et publié à La Canourgue le 29 mars 2018

Le Président,

Jacques BLANC

Paraphe : *JB*

page n° - 32 -